

L'Eau média



Vol. III , éd. 2
Hiver 2010

« Le lac Mégantic », Pierre Charland © Le Québec en images, CCDMD

Bulletin de liaison du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

Mot du président

Russell Gilbert, président
president@cobaric.qc.ca

En plein cœur de la saison froide, les flocons s'empilent en attendant la fonte printanière. Entretemps, petits et grands en profitent pour s'adonner à la pratique de leur sport d'hiver préféré. De notre côté au COBARIC, c'est l'effort qui nous garde au chaud car le temps de passer à l'action est arrivé. En effet, le Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Chaudière a reçu en décembre dernier, son acceptation gouvernementale. Cet outil de planification étant le fruit d'une vision commune et partagée de l'ensemble des acteurs du territoire, il appartient maintenant à tous de participer à mettre en œuvre les actions contenues dans ce dernier. Je vous invite donc à devenir partenaire d'une saine gestion de l'eau dans le bassin versant de la rivière Chaudière et d'identifier les actions que nous pourrions prendre afin de protéger et mettre en valeur la ressource eau de notre territoire.



Je vous souhaite une bonne fin d'hiver et bonne lecture!

Inondations dans la rivière Chaudière, une histoire qui se répète

Les inondations sont des catastrophes naturelles qui peuvent parfois avoir des conséquences désastreuses pour les communautés touchées. On le sait, la rivière Chaudière est sujette à des inondations périodiques. En effet, de 1915 à 1991, on a enregistré 19 crues dont le débit à Saint-Lambert a dépassé 1 300 m³/s, soit le seuil d'inondation en eau libre pour le tronçon Beauceville-Scott, dit « des Eaux Mortes ».

Les causes des inondations sont multiples et l'importance relative de chacune difficile à quantifier. Toutefois, les caractéristiques physiques du bassin versant et les conditions climatiques qui prévalent une année donnée sont les premiers responsables des inondations. En effet, la pente élevée de la rivière Chaudière entre Lac-Mégantic et Saint-Georges, de même que la pente élevée des tributaires, combinées à un sol assez imperméable, provoquent une évacuation rapide des eaux vers la Moyenne-Chaudière, qui est un secteur plat à écoulement lent. De plus, comme il y a peu de lacs et de milieux humides pour amortir l'onde de crue, cette situation occasionne, pour le secteur Beauceville-Scott, des inondations pouvant entraîner des dommages appréciables pour les municipalités de ce secteur.

Outre les causes naturelles, les pratiques de développement des ressources du milieu (drainage routier, forestier et agricole, déboisement, urbanisation et imperméabilisation des surfaces, etc.), qui ne tiennent pas toujours compte de leurs effets potentiels sur le ruissellement et l'érosion dans le bassin versant, ont un effet sur la fréquence et l'importance des inondations. En termes quantitatifs cependant, il est difficile d'en déterminer l'importance réelle, faute d'études détaillées en ce sens.



Inondation par embâcle à Beauceville, 21 décembre 1957
photo: J.L. Mathieu

Adapté de: Québec, MENV, Portrait régional de l'eau - Région administrative de Chaudière-Appalaches, version 2, juillet 2000,
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/regions/region12/12-chaudiere.htm#24>



Inondation en eaux libres à Saint-Joseph,
Beauce-média

Bien qu'il soit pratiquement impossible d'empêcher les débordements de la rivière Chaudière en raison des caractéristiques naturelles de son bassin versant et du fait que nous ne contrôlons pas la météo, il est à tout le moins possible d'éviter d'aggraver cette situation. En effet, lors de la réalisation de différents projets ayant un impact sur le ruissellement de l'eau, comme le développement de nouveaux quartiers résidentiels, la construction de routes, le déboisement, etc., il est possible d'aménager des bassins de retenue comme mesure d'atténuation. Ces bassins présentent un bon nombre d'avantages. En effet, ils restreignent le ruissellement lors des précipitations, ils favorisent la recharge de la nappe phréatique en période de sécheresse, ils filtrent l'eau augmentant ainsi sa qualité, ils contribuent au maintien et à l'augmentation de la biodiversité en abritant une faune et une flore spécifique, etc.

De plus, chacun d'entre nous peut fournir sa petite contribution en installant des bacs de récupération des eaux de pluies à la sortie des gouttières. Individuellement cet effort paraît marginal, mais collectivement, imaginez la quantité d'eau que la population d'une ville entière peut retenir de cette manière lors de précipitations!

Le système de surveillance de la rivière Chaudière s'installe

L'avancement des travaux relatifs à l'implantation du *Système de surveillance de la rivière Chaudière* va bon train. En effet, les installations physiques sont presque entièrement complétées et la programmation informatique du système évolue rapidement. Le système devrait donc être en place, tel que prévu, lors de la prochaine période de crues des eaux. Surveillez les médias régionaux, une annonce sera faite lorsque le système sera disponible au public.

Rappelons que ce projet est financé par la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches, le Ministère des Transports du Québec et les municipalités suivantes : Saint-Georges, Notre-Dame-des-Pins, Beauceville, Saint-Joseph, Vallée-Jonction, Sainte-Marie, Scott, Saint-Lambert et Lévis.



Le Saviez-vous ?

Fondants et abrasifs, leurs impacts

Même si nous ne pouvons nous en passer pour des raisons de sécurité, l'épandage de sels de déglacage et d'abrasifs sur nos routes et nos entrées ont des impacts importants. En effet, non seulement ils favorisent la corrosion des équipements et le colmatage des réseaux d'égout, mais peuvent perturber de manière importante la végétation environnante, les écosystèmes aquatiques, la qualité des eaux de surface et souterraines de même que la composition chimique des sols.

Une évaluation scientifique exhaustive d'une durée de cinq ans réalisée par Environnement Canada a permis de déterminer que les sels de voirie, en concentrations suffisantes, représentent un risque pour la faune, la flore et le milieu aquatique ([Rapport d'évaluation - Sels de voirie](#)).

Devant ce constat, il est nécessaire d'**utiliser ces produits avec parcimonie** et, comme la loi le prescrit, il ne faut jamais pousser ou souffler de la neige dans les cours d'eau. Cela peut détruire la végétation riveraine, en plus de provoquer une arrivée massive de sels et de sédiments dans le cours d'eau, nuisant ainsi à l'écosystème aquatique.



À la recherche d'un emploi?

Le COBARIC est présentement à la recherche de candidats afin de pourvoir un poste de **chargé de projets et du Plan directeur de l'eau**. En effet, l'actuel chargé de projet et des communications du COBARIC quittera ses fonctions le 19 février prochain.

Si vous croyez être le ou la candidat(e) idéal(e), consultez l'offre au: www.cobaric.qc.ca et faites parvenir votre CV de même qu'une lettre de présentation au plus tard le 28 février à minuit, par courriel à: sbouchard@cobaric.qc.ca, ou par la poste à l'adresse figurant au bas du bulletin.

Carrefour des activités

Faites-nous part d'une nouvelle ou d'une activité liée à l'eau et qui se déroule sur le territoire du bassin versant:

gdaigle@cobaric.qc.ca

- Le **5 mars prochain**, à Sainte-Marie, se tiendra une rencontre des associations de riverains de lac du bassin versant de la rivière Chaudière.



- Dans le cadre de son programme Corridors verts, le *Jour de la Terre Québec* lance un **appel de projets pour l'édition 2010**. Si vous êtes une entreprise, un organisme, une institution, une municipalité ou un producteur agricole et que vous souhaitez réaliser une plantation d'au moins 500 arbres ou arbustes au cours de l'année 2010, soumettez votre projet en ligne avant le **15 mars 2010**, au www.jourdelaterre.org. Vous pourriez recevoir un financement de 2\$ par plants pour l'achat et la mise en terre de jeunes plants d'arbres et d'arbustes.

- Une rencontre d'information destinée aux producteurs agricoles situés dans le bassin versant du ruisseau d'Ardoise se tiendra le **16 mars prochain** dans les bureaux de l'UPA de la Beauce, situés à Saint-Georges. Celle-ci a pour principal objectif de les informer du projet de revitalisation du ruisseau d'Ardoise, en aval de leur terre.
- Dans le cadre du Plan de lutte aux algues bleu-vert, le COBARIC amorce la préparation de sa 4^e campagne de distribution d'arbres. Les riverains des lacs du territoire sont invités à contacter leur association afin d'obtenir plus d'information.



LE FESTIVAL VIDÉEAU

t'invite à soumettre une vidéo de 60 secondes et moins sur le thème: **Mouille-toi!**

Le **Festival VidéEau** invite les jeunes de 17 à 30 ans à soumettre des spots vidéo de 60 secondes et moins sur le thème « Mouille-toi ». Les spots vidéo présentés devront véhiculer un message clair et concis sur l'importance de l'eau qui nous entoure. Plus particulièrement, ils devront inviter à l'action en évoquant des gestes positifs, suggérés ou déjà entrepris, en faveur de la ressource.

Ce concours se clôturera en mai 2010 par l'annonce et la présentation des gagnants lors de journées spéciales « Lacs et rivières en fête » organisées les 5, 6, et 7 mai 2010.

Les participants peuvent s'inscrire au: www.sie-isw.org et doivent faire parvenir leur vidéo **avant le 7 avril prochain**. Ils courent la chance de **gagner des prix pour un total 2500\$,** soit : un premier prix de 1000\$, un deuxième prix de 750\$, un troisième prix de 500\$ et le prix du public de 250\$.

Bonne chance!



Pour nous joindre

Commentaires généraux (COBARIC) :

700, rue Notre-Dame Nord, suite D
Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9
Téléphone: 418 389-0476
Télécopieur: 418 387-7060
Courriel: cobaric@cobaric.qc.ca

Rédaction :

Guillaume Daigle, Chargé de projet et des communications
Téléphone: 418 389-0151
Télécopieur: 418 387-7060
Courriel: gdaigle@cobaric.qc.ca

« L'Eau média est publié quatre fois l'an »